



## Évolutions apportées au service en ligne CIEL

# Le dépôt des déclarations en 2024

## 1. Dépôt d'une déclaration internet

Étape 1 : s'inscrire au répertoire SIRENE, et s'immatriculer auprès du centre de formalités des entreprises compétent.

Étape 2 : enregistrer un compte bancaire sur <https://cfspro.impots.gouv.fr> (compte bancaire utilisé pour le paiement de la TVA par exemple).

Étape 3 : Télédéclarer sur le service en ligne CIEL

Étape 4 : sélectionner les coordonnées bancaires (IBAN) avant la validation de la télédéclaration.

## 2. Dépôt d'une déclaration intranet

Étape 1 : s'inscrire au répertoire SIRENE, et s'immatriculer auprès du centre de formalités des entreprises compétent.

Étape 2 : enregistrer un compte bancaire sur <https://cfspro.impots.gouv.fr> (compte bancaire utilisé pour le paiement de la TVA par exemple).

Étape 3 : déposer sa déclaration papier auprès du bureau de douane gestionnaire en indiquant les coordonnées bancaires sur la déclaration papier.

Étape 4 : le douanier sélectionne les coordonnées bancaires (IBAN) avant la validation de la déclaration.

Les premières déclarations concernées par le transfert seront celles ayant pour période de taxation janvier 2024, déposées du 1<sup>er</sup> au 10 février 2024.

## Apparition d'un nouveau pavé sur la page relative à la taxation.

**Taxation**

Code taxe	Montant calculé	Montant disponible	Montant compensable	Montant final	Compensation demandée
L440 (Alcools (autres que les rhums des DOM définis à l'art L.313-24) - Métropole douane et CI -)	4 396,125 €	0 €	0 €	4 396 €	

**Montant total à payer :**            **4 396 €**

**Sélection des coordonnées bancaires**

Veillez choisir les coordonnées bancaires pour le paiement de la déclaration (trois IBAN maximum). Si le mandat que vous souhaitez utiliser n'est pas présent, nous vous invitons à déclarer ce compte bancaire sur votre espace professionnel [impots.gouv \(https://cfspro-idp.impots.gouv.fr\)](https://cfspro-idp.impots.gouv.fr) puis à éditer et envoyer le mandat de prélèvement signé à votre banque. Vous pourrez ensuite faire le paiement.

**Déclaration sans coordonnées bancaires**

IBAN	BIC	Montant	Reste à payer	Actions
Sélectionnez un IBAN <span style="float: right;">▼</span>		4396 <span style="float: right;">€</span>	0 €	<b>+</b>

← Retour
📄 Enregistrer en brouillon
📄 Valider la déclaration

## Le ou les comptes bancaires disponibles apparaissent dans un menu déroulant.

Taxation

Code taxe	Montant calculé	Montant disponible	Montant compensable	Montant final	Compensation demandée
L440 (Alcools (autres que les rhums des DOM définis à l'art L.313-24) - Métropole douane et CI -)	4 396,125 €	0 €	0 €	4 396 €	

**Montant total à payer :** 4 396 €

Sélection des coordonnées bancaires

Veuillez choisir les coordonnées bancaires pour le paiement de la déclaration (trois IBAN maximum). Si le mandat que vous souhaitez utiliser n'est pas présent, nous vous invitons à déclarer ce compte bancaire sur votre espace professionnel [impots.gouv \(https://cfspro-idp.impots.gouv.fr\)](https://cfspro-idp.impots.gouv.fr) puis à éditer et envoyer le mandat de prélèvement signé à votre banque. Vous pourrez ensuite faire le paiement.

Déclaration sans coordonnées bancaires

IBAN	BIC	Montant	Reste à payer	Actions
<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px;">           Sélectionnez un IBAN           <ul style="list-style-type: none"> <li>Sélectionnez un IBAN</li> <li>FR7631489000100024445942347</li> <li>FR7630066109720002447350201</li> <li>FR7630004013280001266830204</li> <li>FR7630004044280008643560204</li> </ul> </div>		4396 €	0 €	+

## L'opérateur peut utiliser un seul IBAN pour régler la créance.

**Taxation**

Code taxe	Montant calculé	Montant disponible	Montant compensable	Montant final	Compensation demandée
L440 (Alcools (autres que les rhums des DOM définis à l'art L.313-24) - Métropole douane et CI -)	4 396,125 €	0 €	0 €	4 396 €	

**Montant total à payer :** 4 396 €

**Sélection des coordonnées bancaires**

Veillez choisir les coordonnées bancaires pour le paiement de la déclaration (trois IBAN maximum). Si le mandat que vous souhaitez utiliser n'est pas présent, nous vous invitons à déclarer ce compte bancaire sur votre espace professionnel [impots.gouv \(https://cfspro-idp.impots.gouv.fr\)](https://cfspro-idp.impots.gouv.fr) puis à éditer et envoyer le mandat de prélèvement signé à votre banque. Vous pourrez ensuite faire le paiement.

**Déclaration sans coordonnées bancaires**

IBAN	BIC	Montant	Reste à payer	Actions
FR7630066109720002447350201 ▾	CMCIFRPP	4396 €	0 €	<b>+</b>

← Retour
📄 Enregistrer en brouillon
📄 Valider la déclaration

## Ou bien plusieurs IBAN (jusqu'à 3 maximum).

Taxation

Code taxe	Montant calculé	Montant disponible	Montant compensable	Montant final	Compensation demandée
L440 (Alcools (autres que les rhums des DOM définis à l'art L. 313-24) - Métropole douane et CI -)	4 396,125 €	0 €	0 €	4 396 €	

**Montant total à payer :**                      4 396 €

Sélection des coordonnées bancaires

Veuillez choisir les coordonnées bancaires pour le paiement de la déclaration (trois IBAN maximum). Si le mandat que vous souhaitez utiliser n'est pas présent, nous vous invitons à déclarer ce compte bancaire sur votre espace professionnel [impots.gouv \(https://cfspro-idp.impots.gouv.fr\)](https://cfspro-idp.impots.gouv.fr) puis à éditer et envoyer le mandat de prélèvement signé à votre banque. Vous pourrez ensuite faire le paiement.

Déclaration sans coordonnées bancaires

IBAN	BIC	Montant	Reste à payer	Actions
FR7630066109720002447350201 ▾	CMCIFRPP	2198 €		+
FR7631489000100024445942347 ▾	BSUIFRPP	2198 €	0 €	x +

← Retour
📄 Enregistrer en brouillon
👉 Valider la déclaration

Taxation

Code taxe	Montant calculé	Montant disponible	Montant compensable	Montant final	Compensation demandée
L440 (Alcools (autres que les rhums des DOM définis à l'art L.313-24) - Métropole douane et CI -)	4 396,125 €	0 €	0 €	4 396 €	

Montant total à payer : 4 396 €

Sélection des coordonnées bancaires

Veuillez choisir les coordonnées bancaires pour le paiement de la déclaration (trois IBAN maximum). Si le mandat que vous souhaitez utiliser n'est pas présent, nous vous invitons à déclarer ce compte bancaire sur votre espace professionnel [impots.gouv \(https://cfspro-idp.impots.gouv.fr\)](https://cfspro-idp.impots.gouv.fr) puis à éditer et envoyer le mandat de prélèvement signé à votre banque. Vous pourrez ensuite faire le paiement.

Déclaration sans coordonnées bancaires

IBAN	BIC	Montant	Reste à payer	Actions
FR7630066109720002447350201	CMCIFRPP	2198 €		+
FR7631489000100024445942347	BSUIFRPP	2000 €		+
FR7630004013280001266830204	BNPAFRPP	198 €	0 €	x

← Retour

Enregistrer en brouillon

Valider la déclaration

## En cas de problème, il sera possible de déposer la déclaration sans coordonnées bancaires.

Liquidation

Produit fiscal	TAV ou degré	Volume	Taux	Imposition	Montant
Alcools autres que rhums > 18 % vol. hors CSS	50	5	1 758,45 € / HLAP	Alcools (autres que les rhums des DOM définis à l'art L.313-24) - Métropole douane et CI -	4 396,125 €

Taxation

Code taxe	Montant calculé	Montant disponible	Montant compensable	Montant final	Compensation demandée
L440 (Alcools (autres que les rhums des DOM définis à l'art L.313-24) - Métropole douane et CI -)	4 396,125 €	0 €	0 €	4 396 €	

**Montant total à payer : 4 396 €**

Sélection des coordonnées bancaires

Veuillez choisir les coordonnées bancaires pour le paiement de la déclaration (trois IBAN maximum). Si le mandat que vous souhaitez utiliser n'est pas présent, nous vous invitons à déclarer ce compte bancaire sur votre espace professionnel [impots.gouv \(https://cfspro-idp.impots.gouv.fr\)](https://cfspro-idp.impots.gouv.fr) puis à éditer et envoyer le mandat de prélèvement signé à votre banque. Vous pourrez ensuite faire le paiement.

Déclaration sans coordonnées bancaires

← Retour
📄 Enregistrer en brouillon
📄 Valider la déclaration

## Les références du mandat bancaire sont présentes sur la page de confirmation de dépôt.

[Retourner mes déclarations](#)   Rechercher mes déclarations   Consulter mon profil opérateur   Aide en ligne    A propos 

**Votre déclaration a bien été effectuée !**

<b>Date du dépôt :</b>	25/09/2023 16:14:25
<b>Numéro de référence :</b>	9580217
<b>Montant à acquitter :</b>	4 396 euros

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le 25/09/2023 à 16:14 et sera prélevé par la DGFIP pour :  
- un montant de 4 396 € sur le compte bancaire FR76 3000 4013 2800 0126 6830 204 à compter du 12/06/2023 sous la référence unique de mandat n° ++007350200DGFIP20150O4KONIG9MW5MX

[Retour au tableau de bord](#)    [Imprimer la déclaration](#)

## Et sont visibles lors de la consultation de la déclaration.

### Liquidation

Produit fiscal	TAV ou degré	Volume	Taux	Imposition	Montant
Alcools autres que rhums > 18 % vol. hors CSS	50	5	1 758,45 € / HLAP	Alcools (autres que les rhums des DOM définis à l'art L.313-24) - Métropole douane et CI -	4 396,125 €

### Taxation

Code taxe	Montant calculé	Montant disponible	Montant compensable	Montant final
L440 (Alcools (autres que les rhums des DOM définis à l'art L.313-24) - Métropole douane et CI -)	4 396,125 €	0 €	0 €	4 396 €

**Montant total à payer : 4 396 €**

### Paiement

Votre ordre de paiement a bien été enregistré le 25/09/2023 à 16:14 et sera prélevé par la DGFiP pour :

- un montant de 4 396 € sur le compte bancaire FR76 3000 4013 2800 0126 6830 204 à compter du 12/06/2023 sous la référence unique de mandat n° ++007350200DGFiP2015004KONIG9MW5MX

← Précédent

 Exporter la déclaration au format PDF